



Santé au Travail

« NON-ASSISTANCE » À JRI EN DANGER

Le 21 janvier, les syndicats ont suspendu les négociations sur la pénibilité. En cause : l'attitude cynique de la direction. **Au moment même où elle fait semblant de négocier un accord, elle n'est plus crédible, puisqu'elle s'acharne à détériorer nos conditions de travail : accumulation des tâches, baisse d'effectifs, plannings revus sans concertation, pressions quotidiennes.**

Les rapports des médecins du travail et les travaux des CHSCT, ainsi que des rapports de cabinets extérieurs, sont accablants. Il est donc urgent de prendre en compte la pénibilité de certaines fonctions : travailleur de nuit, matinalier, OPV, machiniste, OPS de reportage notamment. **Parmi les salariés les plus exposés, les JRI (Journalistes Reporters d'Images) sont en première ligne.**

Dès la première réunion de négociation sur la pénibilité, en septembre 2014, le SNJ avait lancé une alerte sur la situation des JRI, qui n'a jamais été aussi critique en termes d'atteintes à la santé et de souffrance au travail. Les plans d'actions envisagés n'ont pas été mis en œuvre, et les problèmes se sont aggravés. **Au-delà des belles déclarations d'intention, les faits sont là : France Télévisions n'a pas rempli son obligation d'employeur qui est de protéger la santé de ses salariés.**

Depuis, la direction ne fait que multiplier les facteurs de risque. Elle tente d'imposer par tous les moyens des responsabilités techniques supplémentaires comme la transmission d'images, le montage des reportages et le cadrage des directs. Présentées comme des compétences complémentaires, ces tâches vont aggraver le stress en reportage et menacer encore plus la santé des salariés. Elles les éloignent de leur cœur de métier, créant un malaise prégnant.

Derrière un vernis de dialogue social, la direction cache mal son obsession d'appliquer les modèles économiques "low cost" aux rédactions de France Télévisions. La mise en place (dans des conditions souvent contestables) des systèmes VRC-KaSat, TVU Pack et AviWest le démontre.

Pire : dans certaines rédactions, les journalistes reporters d'images absents sont peu remplacés, voire pas du tout, ce qui reporte la charge de travail sur ceux qui sont présents et génère à terme de nouvelles absences.

Un travail solide sur la prévention de la pénibilité doit être lancé au plus vite. Les rares actions sérieuses se limitent souvent aux rédactions du Siège de France Télévisions. Pour le SNJ, elles doivent être étendues à toutes les antennes et être accessibles aux JRI de toutes les rédactions ultra-marines et régionales. Il y a urgence ! Il faut rendre systématiques les formations "gestes et postures", renforcer le travail avec les médecins, les ergonomes et les kinés, faciliter la prévention par la pratique sportive, adapter le rythme de travail en fonction de l'ancienneté et sensibiliser les rédacteurs en chef aux problématiques du reportage.

L'utilisation de caméras de poing légères ne doit pas être considérée comme l'unique solution : si elles ont l'avantage de peser moins lourd, leur manipulation au quotidien a déjà engendré de nombreuses tendinites chroniques pouvant mener à des inaptitudes. **Les facteurs de pénibilité sont multiples et doivent tous être traités : le matériel bien sûr, mais aussi les conditions de tournage qui se dégradent, les rythmes de travail qui s'accroissent, les tâches techniques qui s'accumulent.**

Enfin, afin de mener à bien ce travail, il est impératif que les négociateurs disposent d'un état des lieux chiffré : arrêts maladie, accidents du travail et maladies professionnelles, inaptitudes par catégories de salariés. La direction s'est engagée en septembre à fournir ces indicateurs, elle doit tenir parole.

Paris, le 30 janvier 2015

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – **Antoine Chuzeville** : 06 80 26 18 36 – **Serge Cimino** : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter @SNJ_FTV et Facebook : Snj.ftv